



Depuis 1998, la ville d'Ollioules octroie la prime aux bacheliers pour encourager les jeunes ollioulais qui poursuivent des études supérieures. Cette année, à l'occasion du 22ème anniversaire de l'opération, ils ont reçu 200 euros afin de les aider à financer leurs frais d'inscription.

Pour respecter les règles sanitaires de distanciation imposées par l'épidémie de Covid 19, les bacheliers ont été réunis à la salle des fêtes vendredi 25 octobre, pour recevoir la prime

(dossier constitué auprès des services de la mairie). Accueillis par le maire, Robert Beneventi et de nombreux élus ils ont reçu des mains de Mme Nadine Chabert perceptrice la somme en numéraire avec à ses côtés Carine Besson, adjointe déléguée à la vie scolaire et Isabelle Blanc responsable du service financier.

Après avoir remercié les jeunes étudiants, le maire a présenté les statistiques pour ce baccalauréat 2020. Pour cette promotion, 52 jeunes filles diplômées (45 en 2019) et 38 jeunes hommes (48 en 2019), Leho de Bohan avec 18,88 de moyenne générale est major de promotion chez les filles et Lilian Gravier chez les garçons avec 17,18 de moyenne générale. A souligner : 9 mentions Très Bien pour les filles et 5 pour les garçons.

Parmi les établissements scolaires dans lesquels le bac a été obtenu en 2020, en ce qui concernent les ollioulais, 56 ont suivi leur scolarité au Lycée Paul Langevin, 20 à l'Externat Saint-Joseph La Cordeille, 4 au lycée toulonnais Bonaparte, les autres se partagent à parts égales la fréquentation des lycées Beaussier, Cours Fénelon, Costebelle...

Deux jeunes filles, ayant obtenu leur bac en 2017, Marianne Audibert et Sandra Benattia sont venues au micro pour témoigner de leur expérience des études supérieures.

Marianne, qui a aussi été maire du conseil municipal des jeunes, a poursuivi ses études à L'IRFSS de la Croix-Rouge et vient d'obtenir son diplôme d'assistante sociale. Sandra a choisi de faire des études dentaires. Elles ont toutes les deux remercié la ville pour ce coup de pouce financier et les opportunités offertes tout au long de leur scolarité.

Madame la perceptrice a ensuite remis à chaque jeune bachelier son enveloppe contenant 200 euros en numéraire.





